

Culture et foi

Nos coups de cœur

Livres du mois

MARS 2011

Barbara Frale, *Le suaire de Jésus de Nazareth*, Montréal, Novalis, 2011.

LE SUAIRE DE TURIN SOUS L'ŒIL D'UNE PALÉOGRAPHE

Le linceul conservé à Turin est un objet unique dans l'histoire de l'art religieux qui exerce une fascination universelle depuis le milieu du quatorzième siècle, époque à laquelle son existence fut attestée. En 1898, les photographies de l'image du suaire réalisées par le Turinois Secondo Pia révélèrent que les deux images visibles sur les surfaces du linceul avaient des propriétés singulières : impression négative de l'image, absence de traits directionnels, encodage tridimensionnel, absence de tout pigment dans le dessin, etc. Dès lors, la recherche se subdivisa en deux axes bien distincts, consacrés respectivement au tissu et à l'image. Le tissu subit les foudres d'une lecture au carbone 14 en 1988; le lin du linceul « datait » de la période médiévale. Notons que cette investigation pluri-universitaire ne se prononça aucunement sur la façon dont l'image s'était imprimée sur le tissu, mais uniquement sur la datation probable de l'âge du tissu.

Or dix ans auparavant, soit en 1978, le chimiste Piero Ugolotti repérait des traces d'écriture sur des photographies alors récentes du suaire. Avec la corroboration rapide de cette découverte, un troisième axe de recherches s'ouvrit; il allait se consacrer précisément et uniquement à ces « fantômes d'écriture », ainsi que les appelle parfois la paléographe Barbara Frale [\[1\]](#) dans son récent ouvrage. Par la suite, des dizaines de chercheurs chevronnés de diverses universités seront appelés à se pencher sur ces fragments de « caractères écrits » : les spécialistes de paléographie, de papyrologie, de diplomatique et d'épigraphe multiplient depuis lors les investigations et proposent des lectures, ou plutôt des hypothèses visant à comprendre mais d'abord à expliquer la présence de ces expressions hébraïques,

grecques et latines se côtoyant autour de l'image du visage. Barbara Frale, paléographe en poste aux archives secrètes du Vatican, résume cette recherche des récentes décennies et énonce à son tour des hypothèses sur le sens des fragments difficilement lisibles des mots trouvés, mais aussi sur l'origine de ces lettres provenant de langues diverses et entourant une image déjà énigmatique par elle-même.

L'auteure en profite pour reprendre l'ensemble du récit entourant ce linceul, cité dans les quatre Évangiles, mais qui devient ici un objet archéologique pourvu d'une identification publique et relevant de documents administratifs de l'époque que nous connaissons bien aujourd'hui. Aux chimistes, physiciens et biologistes s'ajoutent donc désormais les spécialistes des textes, des inscriptions et des procédures funéraires de l'Antiquité. Cette nouvelle perspective de l'histoire du célèbre suaire par l'œil de la paléographe fait découvrir tout un monde méconnu autour de ce vieil objet. Loin de résoudre l'énigme, la compilation et les suggestions de l'archiviste italienne lui donnent une substance historique inattendue et multiplient davantage les problèmes de concordance des consensus entre les différentes disciplines concernées par la question.

Précisons immédiatement que ces « traces d'écritures » ne sont pas visibles à l'œil nu [2]. C'est en examinant minutieusement des négatifs récents du suaire que le chimiste Ugolotti remarque, tout autour du visage imprimé du mort, des taches étranges aux formes géométriques et orientées; il pense alors qu'il s'agit peut-être de lettres. Ainsi débute, écrit Frale, « l'histoire des caractères écrits sur le suaire [3] ».

Ugolotti distingue plusieurs lettres grecques et latines puis s'associe à Aldo Marastoni, professeur de littérature ancienne; ils déchiffrent aussi des lettres hébraïques dans la même zone. La paléographe Frale souligne que cette cohabitation des trois langues en cause est parfaitement naturelle dans le contexte. En effet, l'expression inscrite sur l'écrêteau de la croix du Christ (« le roi des Juifs ») était écrite dans ces trois langues, tel que le précise l'Évangile de Saint-Jean [4].

En 1994, c'est André Marion, ingénieur opticien de l'Institut d'Orsay, qui numérise les photographies du suaire faites par Enrie et les soumet à un algorithme; il publie ses résultats en 1997. Ces vestiges de lettres « identifiées sur le linceul lui-même ne sont pas faits d'encre, mais résultent d'une oxydation de la cellulose des fibrilles superficielles du lin, semblable (mais beaucoup moins intense) à celle provoquée par l'image du corps. Un phénomène physico-chimique, encore non élucidé, a provoqué le transfert d'écriture, qui a donc traversé le tissu de part en part, se reproduisant également sur la partie interne, celle qui était en contact avec le visage du défunt [5] ». Les quelques lettres résiduelles lisibles sont évidemment inversées et renvoient, tels des os fossiles, à des mots et à des textes que la paléographe du Vatican essaie de reconstituer.

Barbara Frale n'a pas hésité à consulter de multiples spécialistes de la science des textes anciens. Tout au long de l'histoire des écritures, certaines formes de lettres apparaissent et disparaissent de l'usage à des périodes précises. Aujourd'hui, notre connaissance de la civilisation romaine antique permet de connaître dans le détail

les procédures funéraires obligatoires dans l'Empire au temps de Claude et de Tibère. Enfin, à la lumière de notre érudition moderne, les habitudes langagières des peuples conquérants et conquis permettent d'établir des croisements des données sociolinguistiques entourant l'objet mystérieux conservé à Turin avec l'époque et la communauté ethnique supposée de son origine.

De cette analyse et de ses nombreuses consultations sur la signification des fragments trilingues du suaire, l'auteure de la recherche conclut que « les mots dont il reste des traces sur le linceul de Turin semblent présenter (...) un document d'époque romaine sur la mort de Jésus de Nazareth [6] »; « les mots du linceul semblent cadrer fort bien avec ce que nous savons des usages juifs à l'époque romaine [7] ». Ce sont donc différentes bandelettes de papyrus, déposées et collées sur la surface extérieure du linceul tout autour de la tête. Ces bandelettes écrites par les différents fonctionnaires juifs et romains concernés donnent actuellement le texte suivant : « Jésus Nazaréen. Trouvé... Mis à mort en l'an 16 de Tibère... Qu'il soit déposé à la neuvième heure... (Doit être restitué) *adar*... Fait par... [8] ».

L'auteure de cette recherche, dans un second temps, a vérifié toutes ces informations chronologiques et leur pertinence dans le contexte funéraire de l'Empire romain de Judée. Ces bribes de formules semblent correspondre à la fois au protocole funéraire à cette époque précise du règne de Tibère et aux informations chronologiques données par le récit des Évangiles synoptiques, surtout celui de Luc qui donne plusieurs détails chronologiques des événements. Cette concordance de période entre l'histoire diplomatique des documents administratifs et la forme évolutive de certains signes linguistiques des trois langues concernées n'est pas sans entraîner des déductions majeures pour la problématique de l'authenticité du linceul.

D'abord et avant tout, ces écritures ne sont certainement pas médiévales, mais beaucoup plus anciennes [9]. L'exemple le plus démonstratif est sans doute la façon d'écrire « Nazaréen » en grec sur le suaire; le caractère hybride de certaines lettres utilisées est une caractéristique qui est déjà rare au II^e siècle de notre ère et disparaît complètement un siècle plus tard [10]. Mais c'est la datation de l'ensemble des écritures administratives sur le linceul (fort probablement du 1^{er} siècle) qui falsifie *de facto* la datation médiévale avancée par la lecture au carbone ! Voilà l'une des discordances résultantes des conclusions de Barbara Frale. Ce n'est pas la seule !

La vie millénaire des orthographe, avec leurs ligatures et conjonctions innombrables, n'est pas le seul horizon littéraire considéré par la paléographe. Une fois les lettres, mots, formules et formulaires connus, elle souligne et démontre longuement que l'appellation Jésus de Nazareth est absente de tout le récit évangélique et de la vie chrétienne primitive. Cette dénomination de Nazaréen correspond strictement à son identité civique répertoriée à sa mort, comme c'était le cas pour tous les citoyens recensés de l'Empire; corollairement, «sur le linceul, le mot Christ est absent» [11].

Barbara Frale précise à plusieurs reprises qu'elle a consulté les divers historiens d'écritures et d'épigraphies 'à l'aveugle', c'est-à-dire qu'elle ne leur dévoilait pas

l'identité du document qu'elle cherchait à déchiffrer. Il ressort aussi de son enquête des informations diverses qui confirment ou infirment plusieurs considérations antérieures sur la question du contexte historique de la condamnation de Jésus. Ainsi, l'exceptionnelle qualité du tissu du linceul est en contradiction avec le statut de criminel du défunt. Cette sépulture exceptionnelle était en contradiction avec ce que nous savons des rites funéraires juifs de l'époque; cela avait déjà été évoqué par certains spécialistes.

L'archiviste explique ce traitement de faveur du criminel supplicié en exposant le détail du contexte social de l'époque, le rôle de Pilate, celui du sanhédrin et de deux de ses membres influents dans ce traitement d'exception : Joseph d'Arimatee et Nicodème. L'origine fortunée de ces deux hommes de même que leur positionnement social pourraient expliquer comment un tissu cher, précieux et réservé aux usages sacerdotaux du Temple de Jérusalem a pu finir par envelopper un condamné à mort.

Cette concordance des données paléographiques (formation des lettres), linguistiques (histoire des grammaires), ethno-linguistiques (dominance de la langue grecque dans l'Empire latin, moins poussée dans le royaume de Judée), épigraphiques (inscriptions trilingues) et diplomatiques (procédures des comparutions en justice et des rites funéraires) replonge donc l'aventure du suaire dans l'époque antique. Ces traces d'écritures émergées de la surface, pourrait-on dire, semblent orthodoxes dans leurs formules et sont presque aussi bouleversantes que les photos de Pia à la fin du XIXe siècle. Le riche tissu du suaire, pour sa part, conserve sa datation et s'expliquerait en partie par les circonstances politiques et par certains acteurs de la passion du Nazaréen.

Cependant, d'autres problèmes de concordance émergent et ne sont pas des moindres. Si nous suivons la logique très serrée et bien documentée de Barbara Frale, il conviendrait d'identifier le suaire de Turin au mandylion de la tradition byzantine. Certes, l'auteure expose les deux opinions [\[12\]](#), mais elle semble opter pour l'identification des deux reliques : le suaire aurait peut-être été plié pour être « conservé, bien caché, à Qumran, à l'intérieur d'une jarre comme les autres livres, entre les mains de la première communauté chrétienne qui avait fui Jérusalem après les persécutions d'Hérode Agrippa » [\[13\]](#).

L'auteure cite pourtant le contexte du mandylion et l'existence d'une tradition byzantine solide d'une correspondance entre le roi Abgar et Jésus [\[14\]](#). Or il est bien difficile d'identifier le linceul de Turin et le mandylion alors que le premier est le linge mortuaire et le second, une image faite volontairement par Jésus après sa résurrection ! D'autant plus que l'auteure parle de certains plis apparents conséquemment à l'enfouissement du suaire dans une jarre pendant quelques décennies alors qu'elle ne fait aucune observation de cette nature concernant des plis qui auraient nécessairement marqué le suaire replié sur lui-même et ne montrant que la face; ceci, durant plus d'un millénaire (jusqu'à sa disparition durant le saccage de Constantinople en 1203) !

L'archiviste du Vatican relit donc l'histoire du suaire à la lumière de l'histoire des textes, inscriptions et procédures, mais elle jette aussi un regard sur la configuration

politique de la comparution de Jésus. Les autorités romaines et juives concernées sont revisitées, elles aussi, sous l'éclairage des multiples trafics d'influence dans ce petit royaume revendicateur de la Judée. Le contrôle du tribunal du sanhédrin par les sadducéens, l'alliance entre Pilate et le grand prêtre Caïphe, suivis de leur déposition simultanée par le légat de Syrie, éclairent et expliquent certaines décisions apparemment contradictoires. Par exemple, on comprend mieux pourquoi Pilate était presque obligé d'accorder à la caste du Temple la condamnation à mort de Jésus (qui avait perturbé les activités financières du Temple tout juste un mois auparavant). Et pourquoi, aussi, il a permis à deux riches juifs convertis au Nazaréen de recueillir son corps, de le parfumer et de le mettre au tombeau à l'encontre des conventions prescrites contre les criminels politiques. Il prenait là, croyait-il, un simple risque calculé. Il rassura le tribunal du Temple en faisant poster des militaires au tombeau afin d'éviter que des fanatiques ne viennent dérober le corps pour faire croire à une résurrection; il fallait tout prévoir !

Ledit « certificat de décès et de sépulture » [15], fabriqué en bandelettes de papyrus collés sur le linge mortuaire, fut presque certainement complété dans la soirée. Ainsi s'achevait une mésaventure fâcheuse qui aurait pu avoir de lourdes conséquences économiques et sociales, car « ... chaque année, de grandes sommes d'argent affluaient au temple, offertes par les Juifs de la diaspora pour le maintien du culte – dont l'essentiel était justement les sacrifices d'animaux. Les changeurs, les marchands de bœufs, de brebis et de colombes sans défaut, les lévites qui servaient le culte, les prêtres, constituaient une portion de la société qui trouvait de quoi vivre – et s'enrichir –, grâce à tout ce commerce destiné au culte. Renouveler le culte comme l'entendait Jésus de Nazareth, c'était ébranler jusque dans ses fondements cet usage consolidé par les siècles, et mettre en question des intérêts énormes, des dynamiques économiques et politiques puissantes sur lesquelles reposait la primauté même de Jérusalem » [16].

Trois jours plus tard, hélas ou tant mieux, le certificat de décès n'était plus valide...

Claude Gagnon

[1] Barbara Frale, *Le suaire de Jésus de Nazareth*, p. 139 et p. 259.

[2] Barbara Frale précise cependant que les étiquettes sur lesquelles étaient les inscriptions ont formé des « halos » qui « se voient nettement même à l'œil nu » (p. 310).

[3] *Idem*, p. 139. L'ouvrage de Frale contient plusieurs illustrations et schémas en hors-texte consacrés à ces fragments de mots. L'une de ces illustrations a été reprise dans le récent reportage de Lauren Demaxey sur le suaire dans *Sciences et Avenir*, janvier 2011, p. 49. La problématique de ces écritures est brièvement évoquée par Demaxey (p. 61).

[4] *Idem*, p. 141.

[5] *Idem*, p. 151.

[6] *Idem*, p. 407.

[7] *Idem*, p. 408.

[8] *Idem*, p. 401. «*adar*» est le dernier mois de l'année dans le calendrier juif.

[9] *Idem*, p. 185.

[10] *Idem*, p. 263.

[11] *Idem*, p. 187.

[12] *Idem*, p. 40.

[13] *Idem*, p. 231.

[14] L'édition la plus fiable pour le texte de la lettre de Jésus à Abgar est celle du philologue René-Georges Coquin, dans *Bulletin de l'Institut français d'archéologie orientale*, Le Caire, tome 93, p. 173-178. L'éditeur traduit l'inscription trouvée dans l'une des chapelles de Baouït (Égypte) en 1904 par l'archéologue J. Clédat. Je remercie Jean Lauzon de m'avoir communiqué cette source.

[15] *Idem*, p. 401.

[16] *Idem*, p. 360.